



2025, QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

La Charte stratégique

Quel développement durable ?

Quelle cohésion sociale et territoriale ?

Quel positionnement et quelle image ?

La charte stratégique

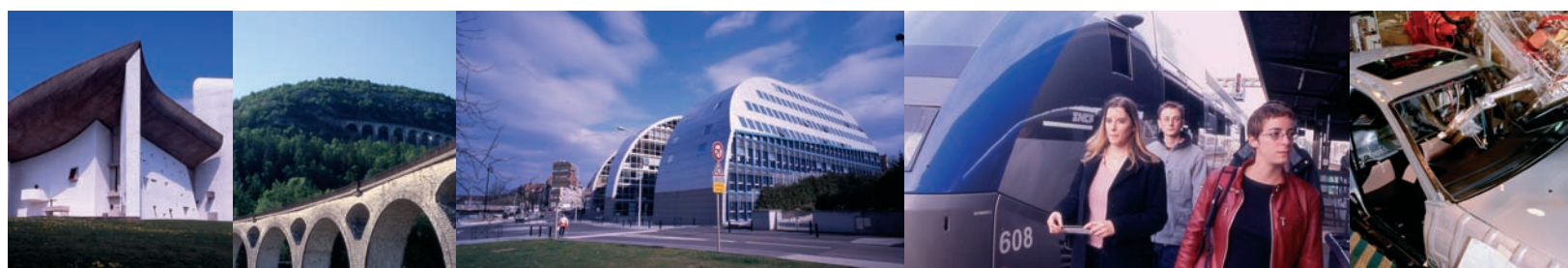
La Charte stratégique du SRADDT est le projet de territoire pour la Franche-Comté. Elle est le document de référence pour la Région dans son dialogue avec l'Etat, l'Union européenne et les collectivités franc-comtoises, sur ses priorités.

Aux trois défis identifiés et présentés par Raymond Forni, Président de la Région Franche-Comté, en clôture des Assises régionales du 1^{er} juillet 2005, correspondent six grandes orientations stratégiques qui se déclinent en pistes d'interventions.

- Développer les savoirs et la créativité, et attirer les talents,
- Devenir une région exemplaire en matière d'environnement,
- S'appuyer sur nos valeurs humanistes et novatrices pour poursuivre notre pratique de la solidarité,
- Promouvoir des villes durablement habitables et des campagnes durablement habitées,
- Promouvoir une stratégie territoriale de rayonnement européen et international,
- Cultiver nos atouts en valorisant nos spécificités.

Les orientations servent de cadre global de cohérence et de synergie pour tous les schémas et tous les plans sectoriels.

La charte stratégique s'inscrit dans le strict respect du partage de compétence entre collectivités et acteurs institutionnels. Ainsi, les orientations à 2025 ne doivent pas être interprétées comme relevant systématiquement du champ de compétence de la Région Franche-Comté. L'action de la Région pourra donc relever de différents niveaux d'intervention : la coordination, l'incitation, la participation et l'intervention directe.





2025, QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Quel développement durable ?

*Développer les savoirs et la créativité, et attirer les talents
Devenir une région exemplaire en matière d'environnement*



Quel développement durable ?

L'un des défis pour la Franche-Comté concerne le type de développement (savoir, savoir-faire et créativité) que nous souhaitons mettre en oeuvre à l'horizon 2025, en replaçant l'homme et l'environnement au coeur de nos actions.

- **Au regard des évolutions actuelles, une question se pose : le «modèle de développement franc-comtois» et son organisation territoriale seraient-ils aujourd'hui parvenus en fin de cycle ?**

En effet, les grands secteurs industriels francs-comtois font face au défi de la compétitivité. Quant à l'agriculture, la concurrence internationale et européenne s'intensifie, et la réforme à venir de la Politique Agricole Commune invite à repenser les stratégies. Des choix économiques, parfois difficiles, doivent désormais être faits entre diversification et spécialisation des productions, entre organisation polarisée et mise en réseau, entre choix de la très haute qualité et maintien d'une production de masse. De même, au niveau de l'organisation des territoires, des orientations fortes sont à définir pour localiser les zones d'activités, d'habitat, de services et le choix de leur desserte, ainsi que pour développer de nouveaux modes de transport, afin d'éviter le gaspillage du foncier et la dégradation des espaces naturels.

- **La Franche-Comté dispose d'atouts pour renouveler et réinventer son développement économique autour des enjeux du progrès social et de la préservation de l'environnement.**

En Franche-Comté, les dimensions économique, sociale et environnementale peuvent d'autant mieux se marier que la qualité de vie et les solidarités sont fortement mises en avant par ses habitants.

La dimension sociale : l'homme au coeur du développement

Plus que jamais les compétences des femmes et des hommes de la région constitueront les moteurs d'un développement durable, respectueux de l'environnement et des valeurs de travail coopératif et de solidarité qui sont au coeur de la culture franc-comtoise. Ce sont les femmes et les hommes qui développent la région dans le champ industriel, tertiaire, sanitaire, social, touristique ou culturel.

La Franche-Comté a une longue tradition de l'habileté et du savoir-faire. Ces savoirs et savoir-faire se transmettaient par l'apprentissage pour une part, mais aussi par la formation professionnelle. Il y a tout un héritage qu'il convient de ne pas laisser disparaître mais au contraire de poursuivre. La formation doit permettre une main d'oeuvre qualifiée notamment d'origine locale, afin de mieux répondre aux besoins à venir. Et c'est bien ce que souhaite la Région Franche-Comté, qui s'appuie sur le partenariat et les synergies pour poursuivre cet héritage : élaboration du Plan Régional de Développement des Formations, organisation des Assises régionales de la recherche... Au-delà de la formation, de la recherche et des technologies, le progrès social passe par la culture, les loisirs, le sport qui sont autant de facteurs de créativité,



Quel développement durable ?

d'épanouissement personnel, de «bien-vivre ensemble». Le Schéma Régional de Développement du Tourisme assure un développement touristique durable pour les années à venir.

La dimension économique : l'exigence de l'innovation pour soutenir une économie vivante, diversifiée et riche en emploi pour tous

Si l'élargissement européen et la mondialisation sont porteurs de menaces, ils offrent aussi beaucoup d'opportunités qu'il convient d'anticiper (élargissement des marchés, secteurs émergents...). Le Schéma Régional de Développement Economique répond à plusieurs défis que sont la promotion de l'identité et le renforcement de l'attractivité de la Franche-Comté, la consolidation et la diversification des activités, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques et sociales.

De façon plus générale, pour être plus performante et mieux développer ses atouts, la Franche-Comté peut s'appuyer sur la stratégie européenne de Lisbonne. Adoptée par le Conseil européen de mars 2000, cette stratégie vise à «faire de l'Union, à l'horizon 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Cette stratégie a été renforcée à Stockholm (mars 2001), avec la volonté affichée du retour au plein emploi, puis à Göteborg (juin 2001), en y incluant le développement durable.

La dimension environnementale : la préservation de la biodiversité et de la qualité de notre cadre de vie

La modification du climat liée à l'effet de serre implique d'anticiper les changements qui semblent désormais inéluctables comme l'adaptation des pratiques culturelles, le niveau d'enneigement dans les stations de sports d'hiver, les inondations, les risques géologiques... D'autant plus que les Francs-Comtois ont des attentes fortes en matière de prévention et d'information sur les risques naturels ou technologiques.

Les nouveaux enjeux, liés à l'augmentation durable du prix du pétrole, invitent à repenser nos déplacements, nos modes d'utilisation de l'énergie et d'occupation de l'espace. À un niveau collectif, la question du fret et du renforcement des transports collectifs ainsi que du type d'habitat se pose. Les directives européennes et les règles de Kyoto peuvent constituer un point d'appui pour le développement durable, qui intègre le respect de l'environnement au développement des infrastructures.

Plusieurs schémas régionaux traitent, au moins en partie, ces problématiques. Dans le domaine routier, ferroviaire, aéroportuaire, le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports détermine pour les vingt années à venir, l'action régionale favorisant les mobilités au regard du développement durable. Quant aux Plan Régional pour la Qualité de l'Air et Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux, ils traitent des aspects techniques environnementaux.



Développer les savoirs et la créativité, attirer les talents

Les bases d'un développement économique et social durable sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la possibilité pour chacun de développer ses talents et ses aptitudes. Cela se traduit concrètement par trois axes d'actions : assurer l'émergence de tous les talents par la formation et la qualification, susciter l'innovation par l'ouverture au monde et valoriser les talents existants et en attirer de nouveaux.

- **Assurer l'émergence de tous les talents par la formation et la qualification**

Forte de ses compétences en matière de formation initiale et continue, la Région est le chef de file naturel de cet effort collectif. Son objectif est de réduire la non qualification, de favoriser l'élévation du niveau de qualification et le développement continu des compétences afin de faire de l'éducation et la formation un facteur de développement et de cohésion sociale. L'éducation et la formation sont des éléments constitutifs de l'équilibre entre les territoires, mais également des facteurs de rééquilibrage lorsque des disparités sont mises en évidence.

L'objectif est également de construire un dialogue stratégique d'ouverture avec tous les acteurs de la formation, de la recherche et de l'entreprise. Elle doit ainsi assurer la continuité entre les différentes composantes de la réussite dans ce domaine : formation initiale et continue, enseignement supérieur, notamment universitaire, entreprises et recherche, apprentissage et entreprises, et enfin formation et emploi, en lien constant avec les besoins des entreprises. Elle s'appuie sur les points forts traditionnels de la région, notamment en matière d'apprentissage et de formation professionnelle. Elle fait des choix clairs pour éviter les effets de « saupoudrage », en particulier en matière de recherche, et concentrer ses moyens sur les secteurs de pointe de son économie : automobile du futur, industries agroalimentaires, énergies renouvelables, filière bois ...

- **Susciter l'innovation par l'ouverture au monde**

Les efforts doivent en premier lieu renforcer l'ouverture interrégionale et internationale des universités et des établissements d'enseignement supérieur, en les insérant dans les réseaux scientifiques et économiques nationaux et internationaux. Les acteurs régionaux peuvent pour cela s'appuyer, par exemple, sur les liens déjà établis par l'Université de Franche-Comté avec la Bourgogne, la Suisse, mais aussi avec le Japon, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud-Est. La complémentarité avec les universités voisines ou étrangères doit être recherchée, car il est nécessaire de hisser l'Université aux standards internationaux, en lien avec la Bourgogne. Tous les dispositifs doivent partir d'une promotion active de l'apprentissage et de l'usage des langues, afin de développer le multilinguisme. Cette ouverture passera notamment par le renforcement du Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté.

Développer les savoirs et la créativité, attirer les talents

de l'apprentissage et de l'usage des langues, afin de développer le multilinguisme. Cette ouverture passera notamment par le renforcement du Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté.

De manière plus générale, l'ouverture au monde nécessite de renforcer l'accompagnement des besoins de mobilité des étudiants et des actifs, en Franche-Comté et à l'extérieur de la région, mais aussi de développer les usages des TIC dans tous les secteurs, de faire de la prospective un outil au service des stratégies, de structurer et de fédérer les outils d'intelligence collective.

- **Valoriser les talents existants et en attirer de nouveaux**

La Région veut permettre à chaque Franc-Comtois de valoriser ses aptitudes mais aussi d'attirer de nouveaux talents qui viendront enrichir la Franche-Comté. Pour cela, elle doit favoriser la création d'activités et l'emploi, notamment en renforçant son secteur tertiaire, mais aussi conforter, diversifier et faire connaître les secteurs économiques, les filières stratégiques et les pôles de compétitivité (véhicule du futur, microtechniques, plasturgie). La transmission et la création d'entreprise seront également facilitées.

Cet effort doit bien sûr dépasser le domaine économique et passer par l'encouragement des pratiques artistiques, culturelles et sportives, à tous les niveaux et pour tous les publics, en mettant l'accent sur l'identification, l'accueil et l'accompagnement des nouveaux talents. L'accent doit notamment être mis sur la culture puisqu'il ne saurait exister de développement économique sans développement culturel.



Devenir une région exemplaire en matière d'environnement

Il s'agit d'assurer le développement durable dans ses dimensions économique et environnementale. Pour la Franche-Comté, qui possède à la fois une industrie forte et une nature largement préservée, ces deux aspects sont non seulement compatibles, mais aussi la source potentielle de nouvelles richesses. En la matière, nos actions doivent s'articuler selon trois axes : faire des innovations et des technologies environnementales un facteur d'excellence et de développement économique, renforcer la qualité de notre cadre de vie et assurer la durabilité de nos politiques.

- **Faire des innovations et des technologies environnementales un facteur d'excellence et de développement économique**

De nombreuses pistes existent pour renforcer et développer des filières économiques dans les domaines liés à l'environnement : filière bois, construction de haute qualité environnementale, énergies renouvelables, etc. En s'appuyant sur son passé et son présent (secteur automobile, industrie ferroviaire, développement du TGV Rhin-Rhône), la région est bien placée pour innover en matière de transports propres, mais aussi renouveler l'approche de la mobilité.

Elle peut également s'appuyer sur ses pratiques anciennes en matière d'environnement et de respect de la nature pour lutter contre les pollutions (déchets, qualité de l'air et de l'eau), pérenniser le tourisme vert, assurer le développement d'une agriculture responsable et de qualité, respectant la biodiversité. Des expériences réussies en matière d'agriculture périurbaine ou de sauvegarde et de mise en valeur des espaces pastoraux sauront être étendues dans d'autres secteurs. La préservation d'un environnement cher au cœur de tous les Francs-Comtois est également un levier puissant pour modifier ensemble nos habitudes de consommation et de déplacement et pour encourager la responsabilité environnementale des entreprises.

- **Renforcer la qualité de notre cadre de vie**

Au-delà des parcs naturels ou de la préservation de la biodiversité, l'environnement est un élément central dans la qualité de notre cadre de vie. Les acteurs régionaux doivent donc coordonner leurs efforts pour organiser des continuités paysagères sur l'ensemble du territoire, et notamment veiller à un développement durable des espaces urbains et périurbains.

Cet effort sur la qualité de vie passe notamment par l'optimisation de l'utilisation des infrastructures et du matériel de transports collectifs existants et par une plus grande attractivité des transports collectifs. Le développement des transports de personnes et de marchandises doit également veiller à diminuer leurs nuisances (pollution, occupation du sol), préserver la santé des personnes, améliorer leur accès en particulier pour les personnes à mobilité réduite et intégrer le coût qu'ils représentent pour les utilisateurs et pour la société.

Devenir une région exemplaire en matière d'environnement

Cet effort passe aussi par la valorisation de notre héritage culturel et naturel : patrimoine bâti, paysages, faune et flore... La politique de tous les acteurs régionaux doit enfin anticiper et gérer les risques naturels et technologiques (inondations, changement climatique, risques sanitaires).

- **Assurer la durabilité de nos politiques**

Le développement durable exige une réflexion et une action tournées vers le long terme. Pour assurer le succès de ce type de politique, la Région doit poursuivre les démarches prospectives initiées par le SRADDT et les schémas sectoriels, afin notamment d'adapter ses politiques à la nouvelle donne climatique, ainsi qu'au renchérissement et à la disparition des énergies non renouvelables.

Plus généralement, elle doit proposer une application régionale des engagements de Kyoto en matière de changement climatique dans le cadre d'un agenda 21 permettant de réduire notre empreinte écologique. Cet objectif passe notamment par le suivi et l'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable. Cela concerne en particulier les impacts (y compris en amont) des choix d'aménagements et d'infrastructures.

Enfin, pour le développement durable concernant le quotidien de chaque Franc-Comtois, les politiques publiques doivent également prendre en compte les temps de vie et inclure des priorités fortes en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.





2025, QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Quelle cohésion sociale et territoriale ?

*S'appuyer sur nos valeurs humanistes et novatrices
pour poursuivre notre pratique de la solidarité
Promouvoir des villes durablement habitables
et des campagnes durablement habitées*



Quelle cohésion sociale et territoriale ?

La question du «vivre ensemble» en Franche-Comté est centrale dans notre projet à 2025. Elle concerne à la fois la solidarité économique, sociale et générationnelle de notre société et la façon dont s'organiseront ces solidarités dans l'espace urbain et rural.

- **Le juste équilibre à trouver pour répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement, sans pénaliser les jeunes générations.**

Le vieillissement accompagne le dépeuplement de certaines zones rurales, la concentration urbaine est à prendre en compte. Une population vieillissante a de nouveaux modes de vie. Les seniors souhaitent se voir proposer de nouvelles fonctions sociales et économiques. Leur implication dans la vie sociale et citoyenne, ainsi que les échanges intergénérationnels sont des enjeux majeurs. Par ailleurs, des attentes apparaissent en termes de services nouveaux liés à la dépendance et aux handicaps. Il existe un risque que ces politiques au service des populations âgées évincent, directement ou indirectement, du fait de la contrainte budgétaire, celles qui sont tournées vers les services aux familles de jeunes actifs.

- **Nouveaux besoins et nouveaux modes de vie**

Modifications des structures parentales (familles monoparentales ou recomposées), modes de vie marqués par la mobilité géographique et professionnelle, étalement urbain, besoin d'être connecté à Internet ... Chacune de ces évolutions se traduit par des demandes nouvelles de services et d'équipements. Les nouveaux horaires et les nouvelles formes de travail posent la question des transports et des horaires d'ouverture des services sociaux, commerciaux et culturels. Le parc immobilier risque d'être de plus en plus inadapté. Les réponses à ces questions devront prendre en compte les attentes spécifiques des femmes, qui prendront une part de plus en plus grande dans la vie économique sociale et politique de la région.

- **La nécessité de repenser le maillage territorial pour les services et les équipements**

En terme d'organisation territoriale, certains services et équipements, y compris en matière de santé, gagnent à être localisés dans des pôles urbains et des bourgs centres afin d'irriguer l'ensemble des territoires Franco-Comtois et de bénéficier à tous. Cela implique une réflexion sur l'accessibilité vers ces pôles urbains et ces bourgs, ainsi que la recherche de solutions innovantes dont celles fondées sur les technologies de l'information et de la communication. Dans les villes les plus grandes, l'espace doit être reconsidéré de façon innovante avec comme ligne directrice, l'économie de déplacement, d'énergie et d'espace (réduction des espaces entre zone d'habitat, de travail et de services et promotion de services collectifs, sources d'économies d'échelle). Quant aux quartiers sensibles, ils doivent être réintégrés dans la ville.

- **L'intégration de tous à la vie publique, est également un enjeu solidaire**

Il s'agit ici de réconcilier deux mouvements contradictoires de la société vers plus d'individualisme, mais aussi vers une volonté plus marquée de peser sur les décisions collectives qui concernent la vie de chacun. Ces exigences apparaissent dans un contexte de perte de légitimité des institutions et des organisations traditionnelles, et l'action publique est donc à repenser.



Quelle cohésion sociale et territoriale ?

S'appuyer sur nos valeurs humanistes et novatrices pour poursuivre notre pratique de la solidarité

L'objectif principal à 2025 est de faire émerger des solidarités entre tous les Frانس-Comtois et de permettre à chacun de vivre avec des chances équivalentes quel que soit l'endroit où il vit.

- **Faire du développement social et culturel un facteur de développement de l'économie et de l'emploi**

L'accès ou le retour à l'emploi est un facteur déterminant dans ce domaine. Il nécessite de jouer à la fois sur le développement économique et l'accompagnement social. Pour cela, les acteurs régionaux doivent faire du développement social un facteur de développement économique, en construisant ou en renforçant les filières de l'économie sociale et solidaire, mais aussi en encourageant la responsabilité sociale de l'entreprise.

Parallèlement, il n'existe pas de développement économique sans développement culturel. Il faut ainsi permettre l'accès de tous à la culture, aux sports, aux loisirs et aux technologies de l'information et de la communication et développer des politiques intergénérationnelles. Enfin, puisque la solidarité ne s'arrête pas aux portes de la Franche-Comté, la Région se doit de fédérer les actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale, afin de mieux les coordonner et donc les rendre plus efficaces.

- **Répondre aux besoins sociaux par des approches territoriales**

Une urbanisation qui reste encore à taille humaine constitue pour la Franche-Comté un socle idéal pour une politique de la ville ambitieuse et pragmatique. Celle-ci se doit d'intégrer tous les quartiers à la ville et, au-delà, d'avoir une ambition et un projet pour les quartiers sensibles d'aujourd'hui et de demain. Pour cela elle doit, dès aujourd'hui, promouvoir une politique volontariste de reconquête de la ville en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle.

Dans les zones peu densément peuplées, il faut également développer la proximité, en renforçant les centralités urbaines (services et équipements) des villes et des bourgs centres. Cette politique générale doit s'accompagner d'un effort spécifique pour favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements, notamment pour les publics en difficulté, isolés ou handicapés.

Une offre de soins de qualité est essentielle pour l'attractivité des territoires. Celle-ci doit donc être équilibrée sur le territoire régional, notamment en favorisant le maintien ou l'installation des professionnels de santé dans les zones déficitaires. Les orientations du plan régional de santé publique (PRSP) et le schéma régional

Quelle cohésion sociale et territoriale ?

d'organisation sanitaire (SROS) constituent une base pour cette politique, qui doit passer par le développement des réseaux de santé et le renforcement de la prévention. Une offre de qualité en matière de technologies de l'information et de la communication doit être proposée aux Francs-Comtois et aux entreprises.

- **Poursuivre la rencontre et le débat avec tous les Francs-Comtois**

La solidarité n'existera de manière durable que si le plus grand nombre y est impliqué de façon active. La Région et ses partenaires doivent donc développer les démarches de démocratie participative, à l'instar de la méthode d'élaboration du schéma « Franche-Comté 2025 : terre de talents », en faisant notamment une plus grande place à la jeunesse dans la vie publique. Dans un de ses domaines de compétence, la Région doit notamment permettre aux lycées d'être des lieux ouverts sur la société et l'environnement international. Elle doit aussi soutenir la vie associative créatrice de lien social et d'engagement citoyen, mais aussi de services, d'emplois.

Enfin, la communication doit être à double sens : les acteurs régionaux doivent donc à la fois mieux informer et associer à ses politiques, les usagers des services et des équipements publics, mais aussi en généraliser l'évaluation.





Promouvoir des villes durablement habitables et des campagnes durablement habitées

Pour assurer une organisation efficace de l'espace franc-comtois, les projets d'ici 2025 doivent être fondés sur des mobilités durables et tirer parti des atouts des territoires, tout en permettant aux potentialités locales de s'exprimer.

- **Bâtir un espace régional cohérent**

Dans un territoire fragmenté et marqué par de forts contrastes, la politique d'aménagement doit tendre vers une plus grande cohérence. Cet objectif peut être atteint en encourageant les complémentarités ville/campagne, en organisant la centralité des pôles urbains d'appui et des bourgs centres, en développant l'accessibilité des territoires entre eux, en réalisant des équipements structurants partagés et en connectant les territoires en déprise aux espaces urbains dynamiques francs-comtois et aux espaces extérieurs à la Franche-Comté. L'effet TGV peut être déterminant dans ce domaine : à moyen terme, le SRIT prévoit que sa diffusion, à l'intérieur du territoire, sera assurée par des correspondances optimisées.

Bien sûr, cet effort doit être accompagné par la création de services nouveaux et innovants, qui seront les moteurs du développement des territoires, en particulier en milieu rural. Les politiques devront s'attacher à créer de la modernité urbaine humaniste (projet d'aménagement visible et ambitieux, quartiers de demain), et à développer la « qualité de ville » y compris dans les quartiers sensibles. Par ailleurs, un effort particulier devra être consenti pour assurer un développement durable et équitable de la zone frontalière. Plus généralement, l'usage des TIC devra être favorisé pour constituer un levier de dynamisme économique et social pour les territoires.

- **Développer les coopérations entre tous les territoires**

Au-delà des découpages administratifs, la Région doit être le pilier des coopérations entre les différents échelons territoriaux, y compris les territoires transfrontaliers. Sa politique doit susciter des dynamiques locales, des projets de territoires et des actions innovantes, en s'appuyant sur les atouts et l'identité préservée des territoires.

Le schéma « Franche-Comté 2025 : terre de talents » continue un puissant levier dans ce domaine, et son esprit de concertation doit être prolongé au sein d'une conférence régionale des territoires, afin de veiller à la cohérence des politiques territoriales.

- **Créer et adapter les logements**

La politique du logement devra développer un habitat adapté aux territoires et à leurs habitants. Ainsi, elle saura susciter de nouvelles formes de logements sociaux et valoriser leur image, mais aussi développer des logements modulables pour tenir compte de l'évolution sociologique et démographique des populations.



2025, QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Quel positionnement et quelle image ?

*Promouvoir une stratégie territoriale de rayonnement européen
Cultiver nos atouts en valorisant nos spécificités*



Quel positionnement et quelle image ?

L'ouverture à l'Europe et au monde de la Franche-Comté, de son identité et de son image sont des défis majeurs. Pour les relever, la question de l'attractivité de notre région et de la place que souhaite prendre la Franche-Comté en Europe, se pose.

- **Les dynamiques socio-économiques et territoriales reposent de plus en plus sur les réseaux, les coopérations et les partenariats entre des acteurs multiples**

La réussite de projets territoriaux reposera désormais sur la capacité des acteurs publics, et socio-économiques à se structurer en réseaux. Ils constitueront ainsi des «systèmes productifs» ou des «filières» capables de mutualiser les moyens, de monter des projets en commun, d'échanger des expériences et des savoir-faire. Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que le contexte est marqué par la raréfaction des crédits publics venant de l'Etat et de l'Europe ainsi que par le recul des services publics. Ils sont facilités par les technologies de l'information et de la communication, qui joueront un rôle croissant dans l'organisation des territoires et dans l'identification à distance de leurs atouts.

- **L'enjeu de compétitivité : la question de la taille critique**

La mondialisation et l'élargissement de l'Union européenne ont des répercussions sur la Franche-Comté, son développement, son positionnement, ses ressources, sa vocation géographique.

Dans une Europe de près de 300 régions, la question de l'image, de la visibilité et de l'identification des spécificités de la Franche-Comté à l'international n'est pas sans importance. D'autant plus que la Franche-Comté et ses villes sont loin d'avoir la taille critique pour «rivaliser» avec leurs homologues des autres pays européens. Le Réseau métropolitain Rhin-Rhône est un projet politique fort qui permettra d'y répondre.

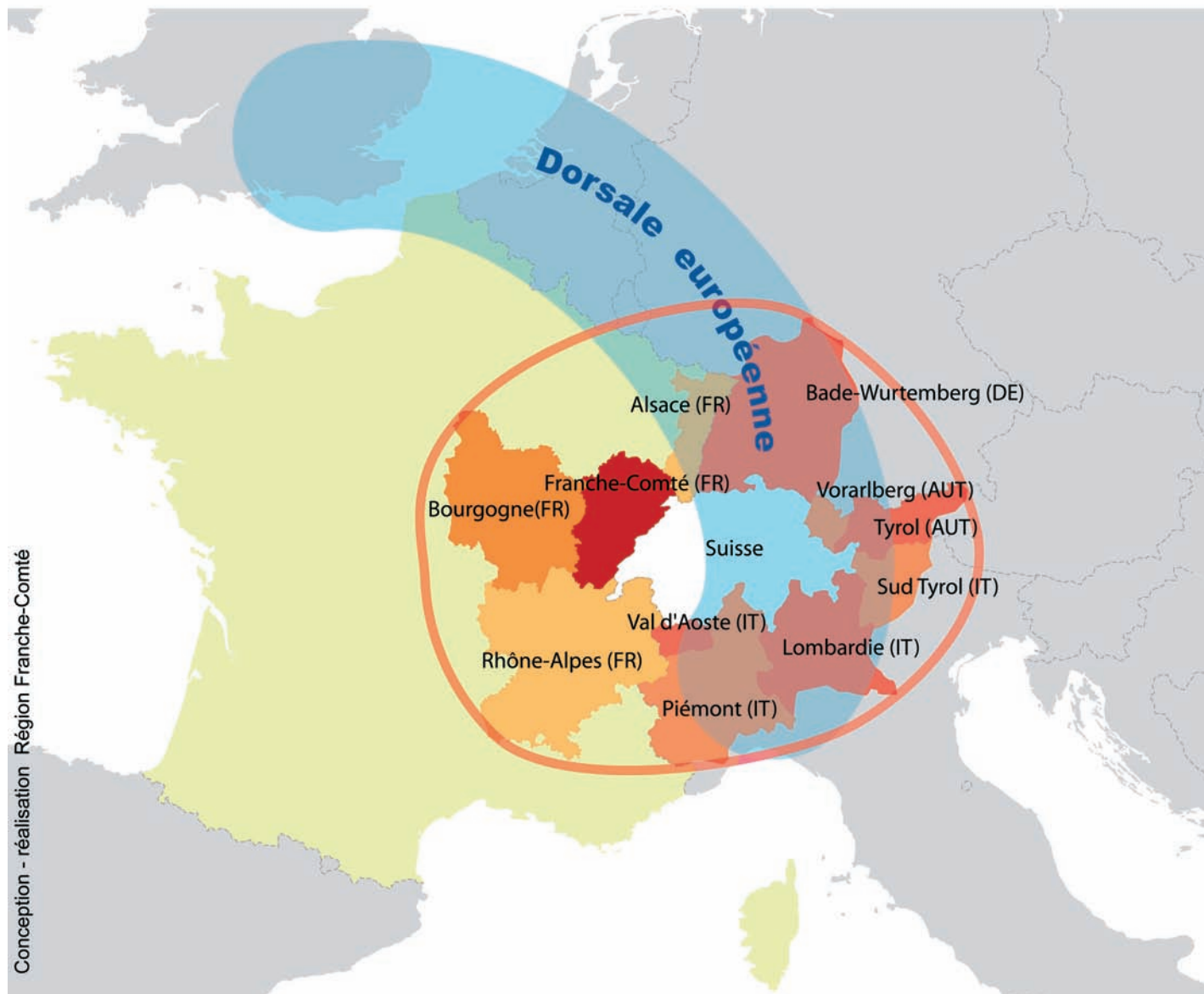
- **L'enjeu de l'attractivité : l'ouverture au monde**

Le solde migratoire de notre région est négatif. Avec la montée du niveau de formation des jeunes, les nouvelles générations risquent de ne pas trouver en Franche-Comté, le cadre de vie et les emplois auxquels ils aspirent. De façon plus générale, face aux mutations contemporaines, la Franche-Comté a besoin de s'ouvrir davantage à l'Europe et au monde, de se faire davantage connaître, d'être plus attractive. La communication, les partenariats et les coopérations, la création d'événements sont les vecteurs de cette image dynamique en dehors de nos frontières et le support de la promotion de la région auprès des entreprises, auprès des touristes et à l'international. Le renforcement de l'attractivité de la région, est notamment lié à de nouveaux équipements dans les territoires, à des services de qualité et réactifs, à la prise en compte des demandes, ainsi qu'à la valorisation de ses abondantes ressources.

- **Tirer mieux parti du positionnement géographique de la Franche-Comté**

La réalisation de la LGV, dans toutes ses branches, est une opportunité pour la Franche-Comté qui, si elle s'y prépare, peut devenir un lien majeur entre, d'une part, le monde rhénan ouvert sur l'Europe du Nord, d'autre part, l'Europe de l'Est, et enfin, le monde rhodanien qui mène à la Méditerranée.

LA FRANCHE-COMTE DANS UN GRAND PROJET EUROPEEN





Quel positionnement et quelle image ?

Promouvoir une stratégie territoriale de rayonnement européen et international

La Franche-Comté est un lien majeur entre, d'une part, le monde rhénan ouvert sur l'Europe du Nord, d'autre part, l'Europe de l'Est, et enfin, le monde rhodanien qui mène à la Méditerranée. La Franche-Comté peut devenir une région qui compte en Europe et dans le Monde.

- **Valoriser le positionnement européen de la Franche-Comté avec l'arrivée de la LGV, dans toutes ses branches**

Pour retirer tous les avantages potentiels de la LGV, la Franche-Comté doit développer les connexions à la « dorsale européenne » en veillant à améliorer l'accessibilité multimodale aux réseaux européens, mais aussi en organisant ses propres projets de développement autour des nouvelles gares TGV.

De façon plus générale, la Région se doit d'impulser une réflexion stratégique autour d'un espace central européen intégrant la Suisse et toutes ses régions frontalières (Franche-Comté, Rhône-Alpes, Alsace, Lombardie, Sud de l'Allemagne, provinces autrichiennes).

- **Utiliser le rayonnement du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône**

En confortant le réseau métropolitain Rhin-Rhône dans les grands réseaux européens, la Région peut atteindre plusieurs objectifs, dont celui de développer les fonctions urbaines stratégiques, et appuyer le développement de l'axe Rhin-Rhône dans toutes ses composantes.

Pour cela, la Franche-Comté doit également développer la mobilité interne et externe, que ce soit sur le réseau métropolitain, entre le réseau métropolitain et le reste du territoire franc-comtois ou encore entre le réseau métropolitain et les grands axes européens (Luxembourg-Lorraine-Franche-Comté-Suisse et Paris-Lausanne-Suisse).

- **Développer les partenariats et les coopérations interrégionales, transfrontalières et décentralisées**

Partenariats et coopérations doivent d'abord concerner les voisins immédiats de la Franche-Comté (Bourgogne, Alsace, Rhône-Alpes, et Lorraine), notamment en donnant une véritable ambition et une nouvelle perspective aux relations franco-suisse. Cette politique visera à développer un axe Nord/Sud, indispensable pour une plus grande cohésion de la Franche-Comté, mais aussi à s'approprier collectivement les espaces de coopérations de l'Europe du Nord-Ouest et de l'Espace Alpin. Enfin, cette politique aura pour objectif de poursuivre et de développer les partenariats avec les membres de l'Union européenne et les pays hors Union européenne sur des secteurs et filières stratégiques.



Quel positionnement et quelle image ?

Cultiver nos atouts en valorisant nos spécificités

Nous possédons une identité régionale forte, fondée sur des espaces naturels remarquables, des richesses historiques, des traditions industrielles, des terroirs, etc. Ce sont autant d'atouts à valoriser aussi bien à l'intérieur de la Franche-Comté, pour une meilleure cohérence, qu'à l'extérieur, pour construire une image forte.

- **Soutenir les activités économiques, les services aux entreprises, les filières stratégiques et les pôles d'excellence**

Le renforcement de l'attractivité économique de la Franche-Comté passe par la recherche de synergies au sein des filières stratégiques et entre pôles d'excellence (automobile, microtechnique, agroalimentaire, bois, etc.), mais aussi par un accompagnement soutenu des mutations économiques et sociales. En coordonnant l'action des acteurs socio-économiques, la Région doit favoriser l'établissement d'un environnement favorable à l'esprit d'entreprise dans toutes ses dimensions. Cette politique nécessite notamment une politique volontariste de développement de l'économie des services aux entreprises (management, langues étrangères, export, recherche et développement...).

Pour accroître la compétitivité des entreprises, elle devra aider à développer les transferts de technologie, maîtriser l'exportation de nos savoirs et de nos savoir-faire, mais aussi promouvoir et valoriser l'offre territoriale, notamment par une meilleure organisation des acteurs d'accueil. Ainsi, pour réussir l'accueil des investissements nationaux et étrangers, la Région et ses partenaires pourront en particulier s'appuyer sur la Conférence des Agences proposée par le SRDE, qui regroupe les principaux acteurs institutionnels du développement économique.

- **Assurer une représentation de la Franche-Comté et de ses talents en France, en Europe et à l'international**

L'image de la Franche-Comté passe en grande partie par le rayonnement de Besançon comme capitale régionale, mais également par la valorisation de ses sites touristiques majeurs, le développement de contenus numériques de qualité et l'intégration de logiques de réseaux. Ce dernier point nécessite de valoriser les partenariats existants, mais aussi de créer un réseau des Ambassadeurs de la Franche-Comté, porteurs de son image en France, en Europe et dans le monde. Dans ce domaine, la mise en valeur du réseau des anciens du Centre de Linguistique Appliquée de l'université de Franche-Comté peut s'avérer particulièrement utile.

Au niveau européen, la Franche-Comté doit renforcer sa présence en répondant de façon plus volontariste aux appels à projet européens, mais aussi en renforçant sa présence à Bruxelles, notamment dans le cadre du lobbying interrégional.

Quel positionnement et quelle image ?

- Engager un dialogue avec toutes les collectivités sur une stratégie commune permettant de faire porter la voix et l'image de la Franche-Comté

Pour créer et imposer un véritable label «Franche-Comté», la Région doit coordonner les efforts des différents acteurs en fédérant les communications et campagnes existantes, ainsi qu'en rassemblant dans des objectifs communs, les actions touristiques. La reconnaissance internationale de ce label passera également par l'organisation d'événements majeurs, fondés sur nos savoir-faire, y compris scientifiques et techniques.

